



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

Le Juge You Bunleng
Le Juge Marcel Lemonde
Bureau des Co-juges d'instruction
CETC, Phnom Penh

Phnom Penh, le 3 Octobre 2007

RE: Désignation des Co-Avocats pour M. Kaing

Le 1 Août 2007, j'ai affecté provisoirement Kar Savuth et François Roux à l'affaire de Kaing, en attendant la détermination de l'indigence de M. Kaing.

Le 3 Septembre 2007, j'ai désigné provisoirement les Co-Avocats pour une durée supplémentaire d'un mois en attendant l'approbation de la version définitive du contrat par le Bureau des Affaires Légales et le Bureau de la Gestion des Ressources Humaines des Nations Unies. Malheureusement, ils manquent de considérer le contrat. Donc, je suis dans l'obligation de désigner les Co-Avocats, encore pour une durée supplémentaire d'un mois.

J'avais rencontré personnellement le Secrétaire général assistant aux Affaires Légales et lui avait fait partager l'urgence du Bureau des Affaires Légales d'approuver ce contrat. Un officier supérieur de DESA a visité Phnom Penh récemment et nous l'avons aussi fait connaître l'urgence. Je suis persuadé que nous pouvons les convaincre d'agir dans les 2 semaines qui viennent.

Dans ces circonstances, j'aimerais demander aux Co-juges d'instruction de reconnaître cette désignation jusqu'à fin octobre 2007.

Melle Heleyn UÑAC et M. CHAN Ravuth resteront Consultante juridique et Case manager respectivement, en charge de l'affaire, avec Mme SENG Socheata de DSS qui assure l'assistance linguistique.

Rupert Skilbeck

CC: KAING Guek Eav
KAR Savuth
François ROUX